



N°DEL66-2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN et le **VINGT ET UN** du mois de **JUILLET** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **15 JUILLET 2021**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine – M. RENDE Grégory – Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – M. DAGES Pascal – M. BENALIA BROUCH Amine – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – M. ARRAS Alexis – M. RELAUX Julien – Mme PEYSALLE Florence – M. MORA Vincent – M. LOUME Yves – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – M. LAVIGNE Pascal – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – Mme SABOURAULT Bérangère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. LAVIELLE Jean – Mme GAY Martine – M. GODOT Alain – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme FAVARD Catherine – M. LAFOURCADE Laurent – M. BLANES Jean-Claude – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard – Mme BOGNENKO SANIEZ Alexandra – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme AUDOUY Véronique
Mme LOUBERE-BERTHELON Marie-Constance
Mme HENAULT Marylène
Mme LABARCHEDE Martine
Mme VERDIERE-BARGAOUI Axelle
Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle
M. LE BAIL Gérard
Mme LAGRASSE Catherine

Donne pouvoir à :

M. CARRERE Christian
M. RENDE Grégory
M. LAUSSU Guillaume
Mme DEDIEU Martine
M. STETIN Pierre
M. LOUME Yves
Mme SABOURAULT Bérangère
M. LAFOURCADE Laurent

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme AUDOUY Véronique – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – Mme HENAULT Marylène – Mme LABARCHEDE Martine – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle – M. LE BAIL Gérard – Mme LAGRASSE Catherine – M. CHAHINE Hikmat.

Secrétaire de séance : Mme DUTOYA Guylaine

OBJET : ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE – CONVENTION POUR LA RECUPERATION DE VELOS DEPOSES EN DECHETTERIE

Monsieur le Vice-président expose,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5216-5,



Vu les statuts en vigueur de la communauté d'agglomération du Grand Dax et notamment ses compétences Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, ainsi que Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,

Vu la délibération N° DEL60-2017 du 26 avril 2017 adoptant le Programme Local de Prévention des Déchets 2017-2022 du Grand Dax

Vu la délibération N° DEL15-2020 du 18 février 2020 validant définitivement le Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025 du Grand Dax

Vu l'avis positif de la Commission environnement du 8 juin 2021

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax s'engage depuis plusieurs années dans une politique de protection et de mise en valeur de l'environnement, avec notamment depuis 2017 la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets.

La collectivité a pour objectif de développer sur ses déchetteries une zone de dépôt destinée aux objets pouvant être réemployés pour développer l'économie circulaire. Ainsi, depuis 2018, le Grand Dax s'est associé au projet de recyclerie de l'atelier FIL et met à disposition du public dans les déchetteries de Narrosse et de Saint-Paul-lès-Dax des containers dédiés à la collecte des objets à réemployer.

L'Association « Roue Libre en Grand Dax » a été créée fin 2020 et a pour objet de promouvoir l'utilisation de la bicyclette et d'autres modes de déplacements doux (rollers, trottinettes, etc..) comme moyens de déplacement au quotidien et activités de loisirs sur le Grand Dax.

Elle accueille notamment un atelier vélo participatif, solidaire et convivial, mettant à disposition des outils, des pièces détachées, des conseils pour permettre aux cyclistes d'apprendre, d'entretenir et de réparer eux-mêmes leurs vélos.

L'Association a présenté le 18 février 2021 par courrier une demande d'autorisation de récupération de vélos au sein des déchetteries du territoire.

En sa qualité d'autorité en charge du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers mais également en tant que gestionnaire de son domaine public dont relèvent les déchetteries situées sur son territoire, le Grand Dax souhaite mettre en place une convention afin de matérialiser le partenariat avec l'Association « Roue Libre en Grand Dax », pour la récupération de vélos sur les déchetteries de Narrosse et de Saint-Paul-lès-Dax.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : APPROUVE la proposition de partenariat avec l'association « Roue Libre en Grand Dax » pour la récupération de vélos en déchetterie

Article 2 : AUTORISE le Président à signer la convention en pièce jointe mais aussi ses propres avenants et renouvellements

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Envoyé en préfecture le 27/07/2021

Reçu en préfecture le 27/07/2021

Affiché le 27/07/2021

ID : 040-244000675-20210721-DEL66_2021-DE



Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 21 juillet 2021
LE PRESIDENT,**

Julien DUBOIS.

Envoyé en préfecture le 27/07/2021

Reçu en préfecture le 27/07/2021

Affiché le 27/07/2021

ID : 040-244000675-20210721-DEL66_2021-DE

